

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135910-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024  
D-2024/129**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

**Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

### **Excusés :**

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet et le 31 décembre 2023.**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

er

Nous vous informons des décisions prises entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 31 décembre 2023 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2021/34 du 26 janvier 2021.

<b>Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux</b>			
<b>N°</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
<b>1</b>	Locaux situés rue Fernand-Cazeres sis à la Pergola. Convention précaire et révoicable au profit de l'association « Wa tid Saou allons danser »	04/07/2023	Emprise : 17 m <sup>2</sup> Objet : salle d'activités et bureaux. Redevance : 612 euros par an. Fluides : Forfait 170 euros par an Durée : 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
<b>2</b>	Locaux situés 15 rue du professeur Démons Convention précaire et révoicable au profit de l'association escales littéraires Bordeaux Aquitaine	05/07/2023	Emprise : 62.50 m <sup>2</sup> Objet : bureaux Redevance : 904 euros par an. Fluides : Forfait 753 euros par an. Durée : 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
<b>3</b>	Cour située 62 rue Fieffe Convention précaire et révoicable au profit de l'association Semer le doute - FIFIB	05/07/2023	Emprise : cour surface 400 m <sup>2</sup> Objet : organisation d'une manifestation culturelle, 3 soirées de projection Redevance : à titre gratuit Fluides : Forfait 210 euros Durée : 17 juillet 2023 jusqu'au 21 juillet 2023.
<b>4</b>	Locaux situés au sein de l'espace associatif du petit cardinal rue du petit cardinal. Convention précaire et révoicable au profit de l'association Anciens Bastidiens club Pétanque	07/07/2023	Emprise : 95 m <sup>2</sup> Objet : bureau Redevance : 1140 € par an. Fluides : à la charge de l'association. Durée : du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
<b>5</b>	Locaux situés 196 rue achard. Contrat de location entre la Ville de Bordeaux et l'association la villa de l'accompagnement	11/07/2023	Emprise : 69 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, réunion Redevance : à titre gratuit Fluides : Forfait 706,15 euros par an. Durée : du 11 juillet 2023 au 31 août 2023.
<b>6</b>	Locaux situés rue Fernand-Cazeres sis à la pergola. Convention précaire et révoicable au profit de l'association « Présence »	11/07/2023	Emprise : 291 m <sup>2</sup> Objet : bureau et salle d'activités culturelles. Redevance : 3 168 euros par an. Fluides : Forfait 2 640 euros par an. Durée : du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
<b>7</b>	Locaux situés 3 rue de Tauzia. Convention précaire et révoicable au profit de l'association Sepanso.	12/07/2023	Emprise : 13,90 m <sup>2</sup> + locaux partagés 92.20 m <sup>2</sup> Objet : bureaux et réunions. Redevance : 1 554 euros par an.

			Fluides : Forfait 589 euros par an. Durée : 01 avril 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
8	Locaux situés 10 rue Vilaris. Convention précaire et révocable au profit de l'association les P'tits gratteurs	12/07/2023	Emprise : 38.53 m <sup>2</sup> Objet : bureaux. Redevance : 421 euros par an. Fluides : Forfait 385.30 euros par an. Durée : du 14 juin 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
9	Locaux situés 2 rue Sicard. Convention précaire et révocable au profit de l'association Enfance et Famille d'Adoption	17/07/2023	Emprise : 29 m <sup>2</sup> Objet : bureaux. Redevance : 348 euros par an. Fluides : Forfait 290 euros par an. Durée : du 1er décembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
10	Locaux situés 3 rue Tauzia. Convention précaire et révocable au profit de l'association Territoire de cirque	24/07/2023	Emprise : 24 m <sup>2</sup> + locaux partagés 92.20 m <sup>2</sup> Objet : bureaux et réunions. Redevance : 2 281 euros par an. Fluides : Forfait 701 euros par an. Durée : du 1er juin 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
11	Locaux situés 10 avenue Bel air. Convention précaire et révocable au profit de l'association « Phénix écoute et Paroles »	25/07/2023	Emprise : 63.04 m <sup>2</sup> . Objet : bureaux et lieu d'accueil et réunion. Redevance : 261 euros par an. Fluides : Forfait 445 euros par an. Durée : du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
12	Locaux situés 2 rue Sicard Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association France Parrainages	02/08/2023	Emprise : 55 m <sup>2</sup> Objet : bureaux Redevance : 1 980 euros par an Fluides : Forfait 550 euros par an Durée : du 1er février 2023 jusqu'au 31 décembre 2024.
13	Emprise située boulevard Jacques-Chaban Delmas Convention précaire et révocable au profit de la société Les Petits Chaperons Rouges	08/08/2023	Emprise 188 m <sup>2</sup> Objet : jardin d'éveil de la crèche interentreprise. Redevance : 4 466 euros par an. Durée : du 1er février 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.
14	Locaux situés 40 rue Sablonat Avenant n°2 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Vivre Avec	01/09/2023	Emprise 72 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux Redevance gratuite Forfait fluides 84 euros par an Durée du 20 août 2019 jusqu'au 31 août 2023
15	Locaux situés 40 rue Sablonat Convention précaire et révocable au profit de l'association Vivre Avec	01/09/2023	Emprise 53 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux. Redevance : 212 euros par an Fluides : Forfait 176,66 euros par an. Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
16	Locaux situés 10 rue Vilaris Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Promo Femmes Saint Michel	11/09/2023	Emprise 74 m <sup>2</sup> (ajout d'une pièce supplémentaire 21,30 m <sup>2</sup> ) Objet : salles d'activités Redevance : à titre gratuit Fluides : Forfait 869 euros par an. Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
17	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association Surfrider Foundation Europe	13/09/2023	Emprise : 4 celliers 22 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : stockage et réunions. Redevance : 831 euros par an Fluides : Forfait 26,15 euros par an. Durée du 13 septembre 2023 jusqu'au 31

			décembre 2024
18	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association La Villa de l'accompagnement	13/09/2023	Emprise 69 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux et réunions Redevance : 847 euros par an Fluides : Forfait 366,15 euros par an. Durée du 13 septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
19	Locaux situés 139 rue Joseph-Brunet Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Les Restaurants du cœur de la Gironde Restitution d'un garage	14/09/2023	Emprise : 2 garages Objet : stockage Redevance : 1 488 euros par an Fluides : Forfait 1 500 euros par an. Durée du 1er août 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
20	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association de Coopération pour le logement des étudiants de France (ACLEF).	15/09/2023	Emprise 1 610 m <sup>2</sup> (10 celliers, 43 logements) Objet : bureaux, hébergement, stockage. Redevance : 41 142 euros par an. Fluides : Forfait 15 550 euros par an Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 août 2026
21	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association des auto-entrepreneurs Africains de la Diaspora.	17/09/2023	Emprise 34 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux réunions. Redevance : 439 euros par an. Fluides : Forfait 366,15 euros par an Durée du 17 septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
22	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association Baca'Flow.	18/09/2023	Emprise 34 m <sup>2</sup> + celliers 5,5 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, stockage et réunions. Redevance : 639 euros par an. Fluides : Forfait 366,15 euros par an Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
23	Locaux situés 1-3 rue de Beyssac-angle 49 rue Carpenteyre. Convention précaire et révocable au profit de l'Avant-Poste au sein du Théâtre de la Lucarne.	18/09/2023	Emprise 425 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés au fonctionnement Théâtre. Redevance : 8 000 HT euros par an. Fluides : compteur au nom de l'association Durée 3 ans à compter du 18 septembre 2023
24	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association La Pangée.	19/09/2023	Emprise 34 m <sup>2</sup> + celliers 11 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, stockage, réunions. Redevance : 839 euros par an. Fluides : Forfait 366,15 euros par an Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
25	Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer Avenant n°3 à Convention précaire et révocable au profit de l'association Bibliothéca	21/09/2023	Emprise 144,75 m <sup>2</sup> + 62,20m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux, salles d'activités Redevance : gratuite. Fluides : Forfait 1 500 euros par an Prolongation de durée du 31 décembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
26	Locaux situés 11-13 rue Fernand-Philippart/9 rue des Capérans Convention précaire et révocable au profit de l'association Prisme	25/09/2023	Emprise 137,80 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, Redevance : 1 654 euros par an Fluides : Forfait 1 378 euros par an Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
27	Locaux situés 139 rue Joseph-Brunet Convention précaire et révocable au profit de l'association AS Bacalan	29/09/2023	Emprise 35 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, Redevance : 420 euros par an Fluides :Forfait 350 euros par an

			Durée du 1er mars 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
28	Locaux situés 2 rue Sicard Avenant n°1 à la Convention précaire et révoicable au profit de l'association Force Femmes	02/10/2023	Emprise totale 62 m <sup>2</sup> (ajout d'une salle de 22 m <sup>2</sup> ) Objet : bureaux, Redevance : 4 464 euros par an Fluides : Forfait 620 euros par an Durée du 1er août 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
29	Locaux situés 58 rue Joséphine Convention précaire et révoicable au profit de l'association Centre Social et Familial Bordeaux Nord	03/10/2023	Emprise 556 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, salle d'activités Redevance : 3 024 euros par an Fluides : compteurs au nom de l'association Durée du 1er février 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
30	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révoicable au profit de l'association Achille et Ciboulette	03/10/2023	Emprise : 2 celliers 11 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : stockage, réunions Redevance : 431 euros par an Fluides : Forfait 26,15 euros par an Durée du 3 octobre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
31	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révoicable au profit de l'association FC Bordeaux Aquitaine	04/10/2023	Emprise 34 m <sup>2</sup> + cellier 5,5 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, stockage, réunions Redevance : 639 euros par an Fluides : Forfait 366,15 euros par an Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
32	Locaux situés boulevard Albert-Brandenburg Convention précaire et révoicable au profit de l'association Pétanque Bacalanaise	05/10/2023	Emprise 77,84 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, stockage Redevance : 934 euros par an Fluides : Forfait 779 euros par an Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
33	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révoicable au profit de l'association CTP Guyenne	05/10/2023	Emprise 79 m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, réunions Redevance : 979 euros par an Fluides : Forfait 816,15 euros par an Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
34	Locaux situés 40 rue Sablonat Avenant n°2 à la Convention précaire et révoicable au profit de l'association Nansouty Village.	05/10/2023	Emprise 72 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux Redevance : à titre gratuit Forfait fluides 84 euros par an Prolongation de durée jusqu'au 31 août 2023
35	Locaux situés 40 rue Sablonat Convention précaire et révoicable au profit de l'association Nansouty Village.	05/10/2023	Emprise 53 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux. Redevance : 212 euros par an Fluides : Forfait 176,66 euros par an. Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
36	Locaux situés 5 rue Duffour-Dubergier Convention précaire et révoicable au profit de l'association Maison des Adolescents	06/10/2023	Emprise 226 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, accueil, réunions. Redevance : 10 152 euros par an Fluides : compteurs au nom de l'association Durée du 24 juin 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
37	Locaux situés rue Jean-Vaquier Convention précaire et révoicable au profit de l'association Coffe Bus 33	09/10/2023	Objet : emplacement affecté à usage de stationnement d'un bus. Redevance : à titre gratuit Durée du 1er janvier 2024 jusqu'au 31

			décembre 2026
38	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association Diamants des Cités	11/10/2023	Emprise 68 m <sup>2</sup> + cellier + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : bureaux, stockage, réunions. Redevance : 1 047 euros par an Fluides : Forfait 706,15 euros par an. Durée du 11 octobre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
39	Locaux situés 7 rue Leydet Convention précaire et révocable au profit de l'association Solidarité Maroc Nouvelle Aquitaine	17/10/2023	Emprise 175 m <sup>2</sup> + préau 100 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés exclusivement au stockage provisoire de denrées pour envoi au Maroc. Redevance : à titre gratuit Durée du 17 octobre 2023 jusqu'au 19 avril 2024
40	Locaux situés 118 rue Héron Convention précaire et révocable au profit de l'association le 4 de Bordeaux	19/10/2023	Emprise 91 m <sup>2</sup> Objet : bureaux. Redevance : 1 092 euros par an Fluides : compteurs au nom de l'association. Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
41	Parcelle située 53 rue du Colonel Moll stade Suzon Talence Avenant n°2 à la Convention au profit de l'opérateur Bouygues Telecom	03/11/2023	Emprise 36m <sup>2</sup> Objet : antenne de téléphonie mobile Redevance : 16 410,51 euros HT/an Prolongation de durée jusqu'au 30 juin 2024
42	Locaux situés 79 rue Bourbon Convention précaire et révocable au profit de l'association la Mécanique Générale	16/11/2023	Emprise 80 m <sup>2</sup> Objet : bureaux. Redevance : 103 euros par an Fluides : Forfait 886 euros par an. Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
43	Locaux situés au sein de la piscine du Grand Parc Convention précaire et révocable au profit de l'association les Girondins de Bordeaux Omnisport.	21/11/2023	Emprise 14 m <sup>2</sup> Objet : bureau. Redevance : 1 008 euros par an Fluides : Forfait 140 euros par an. Durée du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
44	Locaux situés 14 cours Pasteur Convention d'occupation au profit de la Mission Locale	22/11/2023	Emprise 485 m <sup>2</sup> Objet : bureaux Redevance : 34 920 €/an Fluides : pris en charge par l'occupant Durée du 3/08/23 au 31/12/2024
45	Locaux situés 196 rue Achard Convention précaire et révocable au profit de l'association Bordeaux Rollergirls.	29/11/2023	Emprise : 2 celliers 11m <sup>2</sup> + salle mutualisée 34 m <sup>2</sup> Objet : stockage, réunions. Redevance : 431 euros par an Fluides : Forfait 26,15 euros par an. Durée du 29 novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024
46	Locaux situés 18 rue du Cloître Convention précaire et révocable au profit de l'association BOCS (Bordeaux Occupation Culturelles et Sociales).	07/12/2023	Emprise 34,94 m <sup>2</sup> + 54,15 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux, réunions Redevance : 399 euros par an Fluides : 475 euros par an. Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023
47	Locaux situés 1-3 rue de Beyssac-angle 49 rue Carpenteyre. Avenant 1 à la Convention précaire et révocable au profit de l'Avant-Poste au sein du Théâtre de la Lucarne.	12/12/2023	Objet : modification de la date d'entrée dans les lieux fixée au 11 octobre 2023
48	Locaux situés Terrasse Rhin et Danube Convention précaire et révocable au profit de	12/12/2023	Emprise 116,20 m <sup>2</sup> + 22,37 m <sup>2</sup> mutualisés Objet : bureaux, réunions.

	l'association NVL-CRALEJ au sein de la bibliothèque municipale.		Redevance : 1 529 euros par an Fluides : Forfait 1 274 euros par an. Durée du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024
49	Logement situé 10 av Bel Air Convention précaire et révocable au profit du CCAS	15/12/2023	Emprise 87 m <sup>2</sup> (T3) Objet : logement dans le cadre d'une mission d'accompagnement social Redevance : à titre gratuit Fluides : compteur à la charge du CCAS. Durée du 1er décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026
50	Logement situé 38 rue Albert-Thomas Convention précaire et révocable au profit du CCAS	15/12/2023	Emprise 65 m <sup>2</sup> (T3) Objet : logement dans le cadre d'une mission d'accompagnement social Redevance : à titre gratuit Fluides : compteur à la charge du CCAS. Durée du 1er décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026
51	Logement situé 29 rue des Sablières Convention précaire et révocable au profit du CCAS	15/12/2023	Emprise 58 m <sup>2</sup> (T2) Objet : logement dans le cadre d'une mission d'accompagnement social Redevance : à titre gratuit Fluides : compteur à la charge du CCAS. Durée du 1er décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026
52	Logement situé 2 rue Cantenac Convention précaire et révocable au profit du CCAS	15/12/2023	Emprise 61 m <sup>2</sup> (T3) Objet : logement dans le cadre d'une mission d'accompagnement social Redevance : à titre gratuit Fluides : compteur à la charge du CCAS. Durée du 1er décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026
53	Logement situé 83 Léo-Saignat Convention précaire et révocable au profit du CCAS	15/12/2023	Emprise 65 m <sup>2</sup> (T3) Objet : logement dans le cadre d'une mission d'accompagnement social Redevance : à titre gratuit Fluides : compteur à la charge du CCAS. Durée du 1er décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2026
54	Locaux situés 62 rue Fieffé Convention précaire et révocable au profit de l'association Semer le Doute FIFIB.	27/12/2023	Emprise 125 m <sup>2</sup> Objet : bureaux et ateliers Redevance : 1 080 euros sur 6 mois Fluides : Forfait 625 euros sur 6 mois Durée du 1er janvier 2024 jusqu'au 30 juin 2024

Conventions de mise à disposition consenties à la Ville de Bordeaux			
N°	OBJET	DATE	OBSERVATIONS
55	Terrain situé 18 rue Léon-Paillère Convention d'occupation précaire et révocable consentie par SNCF Réseau au profit de la Ville de Bordeaux.	01/07/2023	Emprise : 1 628 m <sup>2</sup> Objet : implantation par la ville de modulaires Redevance 2023 : 7 125 euros HT/an Redevance 2024 : gratuité Durée : du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2024 date de démolition du bâti
56	Locaux situés 1 place Jean-Jaurès au sein de la maison de l'Europe. Convention d'occupation précaire et révocable au profit de la Ville de Bordeaux à l'occasion du Tour de France 2023.	04/07/2023	Emprise : 326 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés à l'installation d'un PC sécurité et au fonctionnement d'un poste de commandement lors des temps forts de la manifestation.

			Redevance : à titre gratuit Durée : du jeudi 6 juillet 2023 jusqu'au 10 juillet 2023.
57	Locaux situés 36 rue Louis-Gendreau-centre Commercial Europe le Grand Parc. Avenant n°6 au bail consenti à la Ville de Bordeaux.	13/09/2023	Emprise : 117,74 m <sup>2</sup> Objet : permanences d'informations sur le projet urbain du Grand Parc. Redevance : 6 850 euros par an Prolongation du bail jusqu'au 31 décembre 2023
58	Logement situés 61 rue Eugène-Ténot. Contrat d'habitation au profit de la Ville de Bordeaux.	27/11/2023	Emprise 178 m <sup>2</sup> Objet : logement d'un agent public d'encadrement de la Ville Redevance : 2 950 euros mensuels Fluides : compteur à la charge du locataire Durée du 16 décembre 2023 jusqu'au 15 décembre 2026
59	Locaux situés 1 place Jean-Jaurès Convention précaire et révocable au profit de la Ville de Bordeaux à l'occasion du semi-marathon de Bordeaux.	30/11/2023	Emprise : 326 m <sup>2</sup> Objet : locaux affectés à l'installation d'un PC interservices. Redevance : à titre gratuit Durée : du 1er décembre 2023 jusqu'au 4 décembre 2023.

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**